

Paris, le 14 août 2023

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 7 AU 11 AOUT 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 7 au 11 août 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	07/08/2023	FR0010451203	55 000	21,3062	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	08/08/2023	FR0010451203	57 000	21,3431	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	09/08/2023	FR0010451203	48 000	21,7926	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	10/08/2023	FR0010451203	52 000	21,5331	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	11/08/2023	FR0010451203	52 000	21,5037	XPAR

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>